



2009 ANNEE OENOTOURLSTIQUE OU ANNEE VINICIDE ?

Qui faut-il croire ?

a) Hervé NOVELLI, SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PME, DU TOURISME ET DES SERVICES qui a déclaré : « *L'oenotourisme représente un véritable relais de croissance pour le tourisme français et une porte d'entrée sur l'offre touristique des territoires. A l'heure où près d'un Français sur cinq choisit sa destination de vacances parce qu'elle est viticole et près de 40% des visiteurs étrangers choisissent la France pour découvrir son vin et sa gastronomie, je suis déterminé à développer et dynamiser cette filière.* » Ainsi, Hervé NOVELLI a lancé, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, le label national de l'oenotourisme venant encourager et promouvoir les initiatives locales favorisant la construction d'une offre touristique globale à partir d'une offre vitivinicole.

b) ou Roselyne Bachelot, Ministre de la santé qui, dans son projet de loi « Hôpital, Patient, Santé, Territoire » veut faire passer 4 mesures vinicides :

1- la loi prévoit d'interdire toute vente de boissons alcoolisées au forfait ou la mise à disposition gratuite de boissons alcoolisées (c'est-à-dire l'interdiction de toute dégustation de vins, que ce soit au caveau ou sur les foires et salons)

2 - l'interdiction de vente de boissons alcoolisées aux mineurs, quelle que soit la boisson et les circonstances de la vente (alors qu'elle est autorisée à emporter pour les 16/18 ans)

3 - L'interdiction de toute vente de boissons alcoolisées dans les stations services (alors qu'elle est déjà interdite après 22h00)

4- les ventes à distance qui seraient considérées comme des ventes à emporter.

Comme l'a dit Mme M.C. Tarby, présidente de « Vin et Société » lors de la rentrée solennelle de l'Université du Vin de Suze la Rousse : « *Le législateur emploie une fois de plus la solution radicale : on interdit tout. Et une fois de plus, c'est le vin qui va être le plus touché, alors que ce n'est pas le cœur du problème...* ». Bien sûr qu'il faut trouver des solutions pour régler ces problèmes, mais il faut aussi combattre l'alcoolisme par l'éducation, la prévention. En aidant aussi la recherche (comme par exemple une étude sérieuse sur le baclofène, voir le livre du Dr Olivier Ameisen) et ce, sans pénaliser toute la viticulture française qui est source de développement durable, de lien social, d'emploi et de revenus, de conservation de l'espace rural.

Marc OLIVIER
ANEV